

Mais de quoi parle-t-on réellement quand on parle d'écobuage ?

En rebond à l'article de Brindille Ardent (Nunatak 9), voici quelques éléments de plus pour réfléchir à ce qu'on appelle improprement « écobuages » et qu'on attribue assez rapidement à la tradition immémoriale.

Tradition à revisiter.

« Le feu pastoral, écrit-elle, a pour lui le privilège de la tradition. » C'est autour d'abord de l'idée de « tradition », et du privilège qu'elle induirait, qu'il convient de s'arrêter, tant cette invocation, dans les échanges, les conflits que suscitent de nombreux sujets -et pas seulement les feux de végétaux- revient comme une limite indépassable, comme l'argument tueur. « Pas toucher ! c'est une tradition... on a toujours fait comme ça, ça se discute pas ! » Nous serons nombreuses et nombreux à pouvoir se souvenir d'échanges multiples où des propos de ce type ont été prononcés. Pourtant, rien de plus inconsistant que l'évocation politique de la tradition : quand elle est ainsi utilisée, c'est comme si on passait avec grosse brosse une peinture bien épaisse et recouvrante pour lisser les aspérités d'un mur. Une couche de traditionalisme qui fait autorité, mais dès qu'on y regarde de plus près on voit le vernis se fendiller, s'écailler et laisser place à un regard du présent vers un passé reconstruit à partir d'éléments choisis, déformés. Une construction, volontaire ou non, d'intérêts, pour une situation d'aujourd'hui, qui permet aussi de définir des appartenances et des rejets. N'est-ce pas ce que nous décrit Brindille Ardente quelques paragraphes plus loin : « C'est un peu comme si le fait d'être contre les écobuages, (...), c'était d'abord une manière de se placer dans le jeu des positions sociales de la vallée, d'affirmer une proximité avec d'autres qui sont un peu comme nous. A l'inverse mais de manière rigoureusement identique, être pour, c'est une manière d'affirmer son autochtonie (réelle ou en construction, ajouterais-je) de se distinguer des autres, qu'on peut nommer *écolos*, *étrangers*, ou bien *parisiens*. »

Tout comme le mot, les traditions ont une histoire, ne sont même, si on se rappelle le lien étroit entre tradition et transmission, qu'histoire. Nombre d'entre elles, depuis la corrida, le kilt ou bien des plats traditionnels où dominent tomates et autres poivrons importés de la découverte des Amériques, sont parfaitement datables. Par exemple, Wikipédia nous rappelle que la corrida, « se déroulant dans des arènes, (...) est un spectacle tauromachique issu d'une tradition qui remonte à Francisco Romero, dans la première moitié du XVIII^e siècle sous sa forme actuelle, où la mise à mort est effectuée par le matador (tueur, de l'espagnol *matar* : tuer), à pied et armé de sa seule épée. Elle se déroule selon un rituel et des modalités bien fixés aujourd'hui, dont l'essentiel remonte à ceux définis par le matador Francisco Montes « Paquiro », avec son traité de tauromachie de 1836, *Tauromaquia completa*. » Comme le rappelle bien Mannaïg Thomas dans un entretien radiophonique¹, les traditions, c'est tout le contraire d'une immuabilité, d'une immémorialité, c'est plein d'une histoire, souvent d'un début plus ou moins bien repéré, d'une histoire faite d'évolutions et de ruptures. N'en déplaise justement aux traditionalistes politiques de tous bords qui voudraient nous enfermer dans le non-discours, la non-transmission.

Notons au passage que les « traditionalistes pastoraux pyrénéens », comme bien d'autres, font un tri dans ce qui est à retenir et ce qui est à occulter (ou est réellement oublié). A côté de la mise en avant des feux de végétaux à vocation pastorale, on met sous l'étéignoir la tradition de conduite, de garde des troupeaux et de leur traite en altitude pourtant attestée, ne serait-ce que par les traces archéologiques anciennes et récentes que sont les cabanes, les enclos... Et aussi les récits des voyageurs qui, encore dans la première moitié du XIX^e siècle, pouvaient se fournir en lait de brebis tant en Aragon qu'en Ariège. Bien oublié le fromage de brebis ariégeois ! Dans l'usage politique de la tradition, on choisit, on déforme, on lie des éléments qui appartiennent à des temps et des sociétés différentes...

Enfin, ce sont souvent les mêmes qui après avoir argumenté de la tradition pour imposer leurs vues, vont sur un autre sujet, se défendre en disant qu'on veut les renvoyer à l'âge de la bougie (les écolo-kmers-verts connaissent bien cet argument !), les obliger à garder des troupeaux en montagne par exemple (j'écris d'expérience !).

¹ <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/questions-du-soir-l-idee/tradition-selon-mannaig-thomas-2229938>

Écobuages et autres feux : pour un regard au cas par cas.

Le feu comme outil de création, d'entretien, de maintien d'espaces productifs a une longue histoire, s'inscrit effectivement dans une ou des traditions sur de nombreux terroirs et même continents. On a vu par exemple, lors des mégafeux en Australie en 2019-20, rappeler les traditions ancestrales et millénaires des aborigènes qui pratiquaient les brûlis. Géo, par exemple, énonce que « les peuples autochtones australiens ont géré le risque incendie au moyen de brûlis qui reflétaient leur parfaite compréhension des écosystèmes »². Les feux de végétaux peuvent effectivement être un outil de gestion « écologique » des espaces car ils présentent de nombreux intérêts, à commencer par la facilité de mise en œuvre, l'efficacité pour de grandes surfaces peu accessibles, ou la dimension préventive. Il ne s'agit pas en affirmant cela d'oublier des réalités plus problématiques, en particulier celles sur la pollution aux particules fines récemment apparue sur le devant de l'écran de fumée. Historiquement les feux qui embrasaient les Pyrénées n'ont pas toujours eu une fonction agro-pastorale. Le feu a été un outil pour ouvrir des espaces propice à la sédentarisation, à la culture et à l'élevage. La pratique de la culture sur brûlis, après nettoyage manuel, semble attestée jusqu'au XVIIIe siècle. Ce n'est qu'au siècle suivant que le brûlis pastoral devient quasiment l'unique forme d'utilisation du feu, pour l'entretien des pâturages. Pratique de plus en plus réglementée et se réalisant, du fait des déprises agro-pastorales, souvent des surfaces de plus en plus grandes. Jusqu'à aujourd'hui, où les feux de végétaux sont peut-être plus divers que ne voudrait le laisser croire leur réunion sous le terme écobuage.

Pour essayer de ne pas retomber dans le biais que décrit Brindille Ardente, il convient tout d'abord de s'obliger à être précis sur les mots de ne pas s'accommoder des imprécisions. Se rappeler que l'écobuage n'a rien à voir avec l'activité pastorale mais est une pratique de défrichement suivi du brûlage des mottes enlevées en vue d'une culture de céréales, est déjà un pas. Ce dont nous parlons donc ici est principalement les « brûlages pastoraux » qui impliquent logiquement un accompagnement du brûlage par une pratique pastorale, et idéalement une pratique pastorale qui permet d'amplifier l'effet du feu, de manière à y revenir moins souvent. Une conduite des troupeaux serait souvent bienvenue, semble-t-il, à lire les études et l'article de synthèse récent de Jean-Paul Métailié paru en 2020³. Bien conduit dans leur globalité pastorale, les brûlages pastoraux ne devraient revenir sur les mêmes espaces que tous les 5 à 10 ans environ, en fonction des végétaux nous disent ces savants observateurs du feu.

Est-ce vraiment toujours à cette situation que nous avons à faire quand des feux sont déclarés et autorisés ?

Ici, dans une commune rurale d'une vieille porte de vallée, la municipalité brûle quasiment tous les ans (depuis quelques années) les pentes sèches, friches délaissées, non utilisées par les éleveurs, d'une colline. La zone brûlée est circonscrite par des espaces urbanisés notamment depuis les années 1950-60. Les fumées embrument souvent les quartiers proches, et même en 2023 les rues du village qui durant quelques heures étaient prise dans un smog digne du Londres victorien ou de Lahore cet automne 2024. Aucun projet pastoral, juste la volonté de « faire propre », de « détruire la vermine » (entendez reptiles dont les vipères pourtant protégées). Ce serait la tradition !

Là, pour nettoyer les talus et des prairies de plus en plus gagnées par la fougère et la ronce, faute de pacage notamment, un exploitant a recours régulièrement au feu, alors que la parcelle est accessible à la mécanisation. Et lui aussi d'enfumer pour pas grand-chose tout un quartier...

Ailleurs, sur des estives basses (entre 600 et 1200 m), où pacagent au grand maximum une centaine de vaches qui doivent pâturer tous les ans, sur une surface de plusieurs centaines d'hectares.

Régulièrement, tous les deux ou trois ans en moyenne, on brûle tout ou partie de cet espace. Mais la pression pastorale y est trop faible, les vaches revenant sur les mêmes espaces ouverts et sans fougère de cette mosaïque. L'enfrichement à la fougère, la ronce, la bruyère... est d'une année sur l'autre le même, et ce malgré les brûlages répétés. Quand le dossier passe devant la commission locale d'écobuage, il est reconduit. Un brûlage mieux conduit dans le temps, parcellisé, avec la mise en œuvre d'un pâturage contrôlé, ne permettrait-il pas d'améliorer la valeur agronomique du pâturage, de laisser des espaces en libre évolution, de rendre le feu plus rare et donc mieux accepté par la population locale ?

²<https://www.geo.fr/environnement/prevention-des-feux-en-australie-le-savoir-ancestral-aborigene-plebiscite-199868>

³Jean-Paul Métailié, « Retour de flammes. Le feu a-t-il encore une place dans la gestion de l'environnement pyrénéen », Pyrénées, n° 280, oct-nov 2019, p. 19-44

Et plus loin, presque de l'autre côté de la montagne, une pratique plus prospective permet effectivement grâce à l'usage du feu, d'améliorer le pâturage plus durablement.

Ces exemples suffisent à montrer que sous un même vocable englobant et, de plus erroné, ce sont des réalités différentes qui se dessinent. Comment mettre sous le même terme le feu « pour faire propre », sans projet pastoral et le feu pastoral intégré dans une démarche plus large d'amélioration des pratiques pastorales ? Si les feux pastoraux peuvent souvent se défendre, ont des arguments pour eux, le feu pour « faire propre » est à proscrire systématiquement au bénéfice d'autres modes d'utilisation et de gestion de l'espace. Pour chaque projet de mise à feu il est bien de savoir en les nommant correctement, à quel genre de pratique on affaire. Cela permet alors à toutes de pouvoir poser les questions du pourquoi, du comment, de poser un regard sur les mesures d'accompagnement pastoral qui les rendent encore plus légitimes. Il faut prendre le temps de se questionner, avoir des grilles de lecture qui permettent à tout un chacun de participer à des concertations, à ces Commissions Locales d'Ecobuage (CLE) qui existent dans nombre de départements pyrénéens mais restent des commissions secrètes dont les avis ne sont pas publics en règle générale. Mais c'est déjà un autre rebond...

Renaud de Bellefon.

(légende de la carte)

Brûlage en zone péri-urbaine

Cette carte est extraite du dossier déposé à la Commission Locale d'Ecobuage en 2023. Il ne fait pas de doute que le feu s'inscrit dans un espace déjà bien urbanisé. Juste au sud, on ne le voit pas sur la carte, après le cimetière et le camping (3 voies tracées en courts segments séparés), se trouve le village ancien. A l'opposé, en haut de la carte (Nord), la zone à brûler jouxte l'aire de jeux très fréquentée. Des maisons dessus et dessous la zone à brûler, la ville juste au nord, aucun pâturage depuis des décennies même dans les parties basses. Une zone riche en biodiversité tant floristique (23 % de la flore du département) que faunistique (avec effectivement des vipères, de couleuvres, des lézards verts, et de nombreux autres animaux et habitats potentiels...). L'exemple même d'un feu où la référence à la tradition, pourtant reprise par certain·es élu·es n'a aucun sens. On sait que le feu n'apportera que peu de changements, par contre la presque totalité des arbres (chênes, merisiers, hêtres, frênes, pins et autres) sont plus ou moins marqués par le feu à minima à leur base, parfois plus jusqu'aux premières branches...

Le feu se réalisant de préférence en condition anticycloniques, par des journées d'hiver sans vent, les fumées ont tendance à stagner en fond de vallée et donc se répandre au niveau des habitations.

La commission locale d'écobuage donne tous les ans son avis favorable, et ce malgré les protestations des habitant·es régulièrement incommodé·es par les fumées. La municipalité sait que les fumées sont mauvaises et elle a distribué en 2024, à quelques riverains -comme si la fumée, à l'image du nuage de Tchernobyl, s'arrêtait aux premières maisons !- un avis pour les prévenir de « préserver les personnes sensibles aux fumées, les enfants et les animaux » et donc de fermer fenêtres et portes...